

La Commune

ASSOCIATION DES AMIS DE LA COMMUNE DE PARIS (1871) · 2012 TRIMESTRE 2



Samedi 26 mai · 14h30

Montée au Mur des Fédérés 2012

**La Commune n'est
pas morte !**

NUMÉRO

50

Le souffle de l'histoire

Un grand souffle d'espoir s'est levé, bousculant l'horizon de la misère, du chômage, rejetons de cette crise qui pèse sur les plus pauvres en épargnant les nantis et les banques. Un souffle d'espoir qui fera barrage à la haine qui éclate souvent en période électorale. Ne pas se laisser impressionner, construire pas à pas mais sans attendre, comme l'ont fait les communards dans l'urgence des besoins. Faire prendre les mesures que le peuple réclame et qui s'imposent : tel est l'exemple donné par la Commune qui a su exercer le pouvoir pour le peuple, par le peuple obligeant ses élus à respecter leurs engagements. L'affiche collée sur les murs de Paris à la veille des élections en mars 1871 et publiée dans notre dernier numéro est d'une brûlante actualité : « *Évitez ceux que la fortune a trop favorisés car trop rarement celui qui possède la fortune n'est disposé à regarder le travailleur comme un frère* ».

Répondre aux aspirations du peuple, c'est bien ce que la Commune a fait en réclamant la justice sociale, comme l'a écrit Varlin : « *Tant qu'un homme pourra mourir de faim à la porte d'un palais où tout regorge, il n'y aura rien de stable dans les*

institutions humaines », mais aussi en reconnaissant la place des étrangers en France, la place des femmes dans la société.

Grâce à la république laïque confortée avec la Commune par la séparation de l'Église et de l'État, notre pays est riche d'une diversité qu'il nous faut défendre chaque jour. C'est avec elle que nous construirons un pays où vivront les espoirs des communards. Il nous faut pour cela être vigilants. L'expérience associative peut nous y aider. Lieu de rencontre et de partage des valeurs de la Commune, notre association est rassembleuse. Elle le prouve avec l'organisation de la *montée au Mur* qui unit dans la différence.

Et, si ce printemps s'y prête, tirons les leçons de la Commune, car rien n'est jamais gagné d'avance, la démocratie que la Commune nous enseigne est un combat quotidien.

Alors cette année encore, faisons une grande manifestation ! Obtenons la réhabilitation des communards et de la Commune pour que « *vienne enfin le temps des cerises* ».

Nous en sommes persuadés, la Commune n'est pas morte.

 **CLAUDINE REY**

NOTRE COUVERTURE
Chaque année,
l'Internationale
est chantée devant
le mur des Fédérés





APPEL POUR LE MUR DES FÉDÉRÉS 2012

Nous voulons la réhabilitation des communards !

En ce 141^e anniversaire de la Commune de Paris, nous revendiquons plus que jamais la nécessité de la réhabilitation de la Commune et des communards ! Mais comment les réhabiliter mieux que par la mise en œuvre des mesures démocratiques et sociales pour lesquelles ils ont combattu ?

Rétablir dans leurs droits les communards, c'est donner un sens à leur combat pour une société plus juste. C'est aussi un engagement à faire connaître ce moment de l'Histoire où, pour la première et seule fois dans notre pays, le pouvoir fut exercé par le peuple et pour le peuple.

En agissant pour la réhabilitation des communards, nous faisons connaître la modernité de la Commune et nous voulons son enseignement à l'école.

De la Révolution de 1789, au Front populaire en 1936, à Mai 1968, en passant par la Libération de 1945, c'est un souffle vital qui parcourt notre société aujourd'hui. Il a pour ossature la volonté d'un autre monde bâti sur des idéaux d'égalité, de respect, de fraternité, de justice sociale. Et si l'on s'attaque aux acquis, ce ne sont pas à ceux des pauvres, des mal payés ou des précaires qu'il faut s'attaquer, mais bien à ceux du capital.

Nobles hier, haute bourgeoisie d'aujourd'hui, rapports sociaux liés au servage ou aliénation par l'endettement, l'élan populaire s'attaque aux formes de domination d'une classe sur toute la population. Nous nous heurtons à la domination du capital, au mur de l'exploitation par une minorité de nantis.

Face à cette histoire aseptisée par les bien-pensants du système dominant, nous menons un combat où l'on gagnera à faire reconnaître la place « des gueux », des communards de Paris.

Nous savons tous que rien n'est gagné d'avance.

Chanter que « *La Commune n'est pas morte* » n'est pas un effet de style, c'est une réalité. Les 72 jours de combat de ces hommes et de ces femmes n'ont pas été anéantis par la répression terrible de la Semaine sanglante. Il faut être aveugle pour ne pas voir que beaucoup de leurs revendications ont été reprises, mises en pratique parfois, grâce aux luttes populaires, ou incorporées à l'idéal commun.

Avec la Commune de Paris, les communards avaient reconnu la citoyenneté des étrangers, l'égalité homme-femme. Ils avaient brûlé la guillotine, réquisitionné des logements vacants pour les sans abris, déclaré la séparation de l'Église et de l'État, réorganisé les services publics en faisant participer les salariés à leur gestion. En partageant le pouvoir avec les associations, ils ont su donner corps à la démocratie. Mais notre volonté est persévérante, car nous voulons ensemble construire le présent.

Réhabiliter les communards, c'est travailler à ce que cet élan vital qui parcourt notre société avance encore plus vers son but : bâtir une société démocratique et faire qu'unis, nous soyons assez nombreux et assez forts pour y parvenir ! Nous voulons ensemble construire le présent.

**RENDEZ-VOUS SAMEDI 26 MAI À 14H30, À L'ENTRÉE DU CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE,
RUE DES RONDEAUX, PARIS XX^e – MÉTRO GAMBETTA**

Cette année, l'Algérie fête ses 50 ans d'indépendance.
Les 132 ans d'histoire commune avec la France
sont émaillés de révoltes, et de pacification.

Kabyles du Pacifique **communards** et Nouvelle-Calédonie

En 1871, dès que Paris proclame la Commune, les délégués de l'Algérie, Alexandre Lambert, député des départements d'Algérie, Lucien Rabuel, Louis Calvnhac, déclarent, « *au nom de tous leurs commettants, adhérer de la façon la plus absolue à la Commune de Paris. L'Algérie tout entière revendique les libertés communales. Opprimés pendant quarante années par la double centralisation de l'armée et de l'administration, la colonie a compris depuis longtemps que l'affranchissement complet de la Commune est le seul moyen pour elle d'arriver à la liberté et à la prospérité* ». Paris, le 28 mars 1871 (*Journal Officiel de la Commune de Paris*)

En Algérie, depuis le début de l'année, une insurrection a éclaté ; elle a des causes multiples : famine de 1869, oppression et arbitraire de l'administration et de l'armée, dépossession des biens et des terres redistribués aux colons. « *Les deux événements historiques ont des liens objectifs entre eux, les insurgés algériens de 1871 et les Communards de Paris ont lutté contre le même gouvernement bourgeois, les premiers pour la libération nationale, contre l'esclavage colonial, les seconds pour la libération sociale contre l'esclavage salarial...* »

L'insurrection s'étend sur une grande partie du territoire algérien, la Kabylie, les environs

d'Alger, les Aurès, ou le Hodna... dirigée, entre autres, par Mohamed El Moqrani Boumezrag, Améziane Ben Cheihh El Haddad, puis ses fils Aziz et Mohamed El Haddad ; elle dure un an, et s'achève en janvier 1872. La répression est impitoyable ; massacres, déportations, condamnations à mort, amendes, séquestres collectifs et individuels, expulsion des tribus de leur territoire. Comme il est écrit, le 1^{er} juin 1871, dans le journal des colons *La Vérité algérienne*, « *l'insurrection fournissait une occasion providentielle pour asseoir une forte domination européenne...* », et pour récupérer les terres pour les colons.

Plus de 200 kabyles présumés coupables de l'insurrection sont traduits devant la Cour d'assise de Constantine en 1873, la plupart sont condamnés à la déportation en Nouvelle Calédonie. Louise Michel, débarquée quelques mois plus tôt, écrit dans *Souvenir de ma vie* leur arrivée : « *Nous vîmes arriver dans leur grand burnous blanc, les arabes déportés pour s'être, eux aussi, soulevés contre l'oppression. Ces orientaux emprisonnés loin de leurs tentes et de leurs troupes, étaient simples et d'une grande justice, aussi, ne comprenaient-ils rien à la façon dont on avait agi avec eux* ». Certains sont dirigés vers l'Île des Pins, qui accueille les déportés simples, d'autres, les déportés en



Mohamed El Moqrani

enceinte fortifiées, sont dirigés à Ducos ou à l'île de Nou près de Nouméa où ils sont enchaînés à « *la barre de justice* » et à qui on verse la soupe dans des galoches. Dans la colonie pénitentiaire, ils sont appelés les « *Arabes* », puis en tant que groupe de migrants, ils sont entrés dans l'histoire sous le nom des « *Kabyles du Pacifique* ».

Lorsqu'en 1879 l'amnistie des communards est proclamée, les déportés kabyles en sont exclus ; obligation leur est faite de résider sur le territoire calédonien. À Paris, les communards Rochefort, Allemane, Louise Michel, mènent une campagne active pour leur libération. L'amnistie tant attendue n'intervient que le 1^{er} février 1895, mais il faut attendre 1904 pour que soit levée l'obligation de résidence.

Aziz El Haddad, en fuite depuis une quinzaine d'années, vient à Paris dès février 1895 réclamer la restitution de ses biens ; il s'éteint dans les bras du communard Charles-Eugène Mourot, ancien déporté qui lui a donné asile au 45 du boulevard Ménilmontant, face au Père Lachaise. Les anciens communards se cotiseront pour rapatrier son corps en Kabylie.

La plupart des déportés kabyles resteront en Nouvelle-Calédonie où ils feront souche. On les retrouve aujourd'hui dans la vallée de Nessadiou, à Bourail, à Nouméa, fermiers, chauffeurs de taxi, éleveurs de chevaux ou de moutons, universitaires... et fiers de leurs ancêtres.

 **LOUIS ET ANNIE GAYAT**



**Femmes
kabyles**

La Commune et la Banque de France

En 1881, Karl Marx reproche à la Commune de ne pas avoir pensé à réquisitionner la Banque de France : « Outre qu'elle fut simplement le soulèvement d'une ville dans des circonstances exceptionnelles, la majorité de la Commune n'était nullement socialiste et ne pouvait l'être. Avec un tout petit peu de bon sens, elle eût cependant pu obtenir de Versailles un compromis favorable à toute la masse du peuple – seul objectif réalisable à l'époque. À elle seule, la réquisition de la Banque de France eût mis un terme aux rodomontades versaillaises.¹ » Plus proche des événements, Prosper-Olivier Lissagaray note, dans son *Histoire de la Commune de 1871*, parue en 1876 : « Toutes les insurrections sérieuses ont débuté par saisir le nerf de l'ennemi, la caisse. La Commune est la seule qui ait refusé. Elle abolit le budget des cultes qui était à Versailles et resta en extase devant la caisse de la haute bourgeoisie qu'elle avait sous la main.² »

Indubitablement, le film des événements donne raison à Lissagaray et à Marx. Il était facile à la Commune de prendre matériellement le contrôle de la Banque et c'eût été un moyen de pression considérable sur les versaillais. Ces derniers n'ont d'ailleurs, jusqu'à fin mai, jamais cessé de le redouter.

Au lieu de refaire l'histoire et de déplorer cette « faute » de la Commune, il est plus intéressant de déterminer les raisons qui l'ont poussée à la

commettre. Charles Beslay³ n'est pas le seul « coupable », tant s'en faut : la grande majorité des membres de la Commune ont la même perception, la même approche du problème de la Banque de France. Ils sont, déjà en 1871, victimes de deux mythes qu'il convient de dénoncer. Le premier est que la banque – et plus généralement la finance – appartient au domaine du sacré. Le second, qui en découle, est que les mécanismes financiers sont trop compliqués pour être compris par les simples citoyens, voire par les responsables politiques, et qu'ils doivent de ce fait être réservés à des spécialistes ou même à des experts. Avec Raoul Dubois, on peut déplorer « la répression des idées et des projets de la Commune dont on peut bien dire qu'elle dure encore, dans la mesure où la lutte pour le changement de l'ordre social n'a pas trouvé sa solution.⁴ » On peut se demander si la sacralisation de la finance n'est pas, aujourd'hui encore, l'un des moyens de cette répression et l'une des causes de cette absence de solution.

LE FILM DES ÉVÉNEMENTS

Avant la proclamation de la Commune le 28 mars 1871, les deux délégués aux Finances du Comité central de la Garde nationale, François Jourde et Eugène Varlin, obtiennent de Rouland, gouverneur de la Banque de France, puis — après le départ le 23 mars, sur ordre de Thiers, de Rouland pour Versailles — d'Alexandre de Ploëuc, sous-gouverneur, le paiement d'avances imputées sur le compte de la Ville de

La Banque de France en 1871





Charles Beslay (1795-1878)

Paris « pour parfaire le paiement des indemnités dues aux gardes nationaux, à leurs femmes et enfants.⁵ » Ils reçoivent ainsi, entre le 20 et le 28 mars, six avances, toutefois davantage étalées dans le temps qu'ils l'auraient souhaité, pour un montant total de 2,5 millions de francs. Le Conseil général donne son accord et consent une large délégation de pouvoir aux gouverneurs. Les régents veulent avant tout gagner du temps et éviter un conflit qui pourrait amener la Garde nationale à envahir la Banque.

Il faut préciser que le Conseil général a à sa tête un gouverneur et deux sous-gouverneurs, tous trois nommés par le gouvernement, et qu'il comprend quinze autres membres, les régents, élus, eux, par les actionnaires. En 1871, les régents sont sept banquiers, cinq industriels et trois receveurs généraux.

Le 28 mars, la Commune est proclamée et Charles Beslay, son doyen d'âge, est élu à la commission des Finances, en compagnie de Jourde, de Varlin, de V. Clément et de Régère.

Le 30 mars, la Commune nomme Theisz à la direction provisoire des postes et Beslay à la Banque de France, mais il n'est pas précisé qu'il l'est en tant que gouverneur. Il faut dire que Beslay et de Ploëuc se sont rencontrés la veille et que ce dernier a convaincu Beslay de se contenter d'un poste d'observation, en tant que simple « délégué de la Commune ».

En l'absence de Rouland, la Commune aurait très bien pu nommer un gouverneur. Certains, comme Rigault, en auraient sans doute été partisans, « *mais les questions d'affaires, de crédit, de finance, de banque [...] avaient besoin du concours d'hommes spéciaux, qui ne se trouvaient qu'en très petit nombre à la Commune. [...] De surcroît, les questions financières [...] ne sont pas [...] perçues comme les problèmes essentiels du moment. Dans l'immédiat, seul importe que l'argent rentre.*⁶ »

Beslay va de plus en plus apparaître comme le « défenseur de la Banque ». Alors que la Commune, par décret paru au *Journal Officiel* du 3 avril 1871, décide de dissoudre le bataillon spécial de la Banque de France et de l'intégrer dans la Garde nationale, Beslay soutient les manœuvres de son commandant et du sous-gouverneur pour en éviter l'application : au lieu d'être dissous, le bataillon est finalement modernisé ! Suite au décret sur les otages du 6 avril, Raoul Rigault songe à faire arrêter le marquis de Ploëuc, tout désigné comme « complice du gouvernement de Versailles ». Beslay prévient ce dernier et le met en garde : de Ploëuc peut ainsi se réfugier chez l'un des régents et disparaître de la Banque pendant plusieurs semaines. Arrêter le sous-gouverneur eût été pourtant pour la Commune une nouvelle occasion de devoir nommer une équipe de gouverneurs qui lui soient fidèles. Le 12 mai, Beslay intervient à nouveau pour que la Banque échappe à la perquisition que s'appête à réaliser, avec l'assistance de deux compagnies de

gardes nationaux, un commissaire de police pour tant détenteur d'un mandat officiel.

Au lieu de vouloir en prendre le contrôle, la Commune, inspirée par Beslay, fait au contraire tout pour maintenir l'intégrité de la Banque de France et pour garantir son indépendance. La seule exigence qu'elle exprime est d'en obtenir les avances qu'elle exprime est d'en obtenir l'équilibre budgétaire sans devoir interrompre le paiement de la solde des gardes nationaux. À ce titre, pendant les soixante douze jours de son existence, la Commune reçoit 16,7 millions de francs : les 9,4 millions d'avoirs que la Ville avait en compte et 7,3 millions réellement prêtés par la Banque. Au même moment, les versaillais reçoivent 315 millions de francs du réseau des 74 succursales de la Banque de France⁷ !

LES CRAINTES DE LA BANQUE

Les membres du Conseil général ne prennent pas à la légère les menaces qui pèsent sur la Banque et ils expriment leurs craintes dès la séance secrète du 23 mars 1871. Selon l'un des régents, banquier, « *le vrai danger est dans l'occupation de la Banque par le Comité central qui peut y installer un Gouvernement de son choix, faire fabriquer des billets sans mesure ni limite et amener ainsi la ruine de l'établissement et celle du pays.*⁸ » Pour un autre régent, industriel celui-là, « *le Conseil ne peut pas [...] exposer la Banque à être saccagée. Le mal serait irrémédiable et la destruction des valeurs du portefeuille et de la serre des dépôts constituerait une effroyable calamité, car c'est une grande partie de la fortune publique.*⁹ » Ainsi les régents donnent-ils raison, par avance, à Lissagaray et à Marx !

De fait, « *la Commune ne voyait pas les vrais otages qu'elle avait sous la main : la Banque, l'Enregistrement et les Domaines, la Caisse des dépôts et consignations, etc.*¹⁰ », à l'inverse des

régents qui eux les voyaient bien.

Les deux remarques sont pertinentes, mais plus encore celle de l'industriel. À la première, en effet, il est possible de répliquer, comme le fait Philippe Richer, que « *saisir l'encaisse conduirait Versailles, qui en détient l'essentiel à Brest et dans plusieurs succursales en province, à annuler les billets et à en imprimer d'autres, laissant à l'Hôtel de Ville un billet déprécié, sans valeur.*¹¹ »

Par contre, outre les lingots, le numéraire et les billets de banque, l'institution parisienne est dépositaire « *d'un portefeuille ordinaire et d'un portefeuille des prorogés s'élevant à 899 millions de francs, de 120 millions de francs de valeurs déposées en garantie d'avances et de 900 millions de francs de titres en dépôt.*¹² » La destruction de ce « trésor » eût été un désastre pour la bourgeoisie. Un document anonyme inti-



François Jourde
(1843-1893)

tulé *Hypothèse de l'envahissement, pillage ou incendie de la Banque de France par la Commune révolutionnaire de 1871* expose notamment le risque de voir « des factures détruites ou compromises, le commerce et l'industrie profondément atteints »¹³.

L'appréhension des responsables de la Banque est si forte que, le 20 mai 1871, le sous-gouverneur donne l'ordre de descendre toutes les valeurs dans les caves et d'en ensabler ensuite l'escalier d'accès : « On commença cette translation le 20 mai à midi. Ce fut un rude travail, il y avait l'argent et l'or des caisses auxiliaires, les titres en dépôt volontaire ou en garantie d'avances, les effets de commerce en portefeuilles, les billets prêts pour la circulation et les billets fabriqués attendant leur entrée en caisse. On y ajouta les grands livres de la comptabilité générale et les doubles registres servant à l'inscription des actionnaires de la Banque. Le transbordement fut exécuté par tout le personnel qui faisait la chaîne. Il ne dura pas moins de quinze heures. Quand il fut terminé, on remplit de sable l'unique escalier en vrilles des serres souterraines, on recouvrit l'orifice extérieur d'une dalle et l'on referma la lourde porte à trois clefs et à combinaison.¹⁴ »

Prendre le contrôle des titres et effets de commerce en dépôt et – en l'absence alors d'informatique et de sauvegarde électronique – des livres comptables de la Banque, eût certainement donné aux communards une arme puissante de négociation : en effet, ils auraient menacé ainsi d'ébranler tout le système financier du capitalisme de l'époque. Les très nombreux bourgeois concernés n'eussent pas manqué de peser sur Thiers pour qu'il transigeât.

LES RAISONS DE L'INERTIE DE LA COMMUNE

Pourquoi alors la Commune s'est-elle candidement privée de cette arme ?



**Le marquis
de Plœuc
(1815-1887)**



La raison semble être qu'à part quelques blanquistes, aucun membre de la Commune n'y a jamais songé. En fait, la Banque n'intéresse pas vraiment les responsables et la réalité est que personne à la Commune — même s'il l'est ou pourrait l'être — ne se sent compétent en matière financière et bancaire : l'idée reçue et bien ancrée est que le secteur bancaire est uniquement affaire de spécialistes. D'ailleurs, si Beslay est choisi comme délégué, c'est parce qu'il est considéré par ses collègues comme l'un de ces spécialistes et qu'il leur semble être en ce domaine le moins incompétent d'entre eux. De fait, il a géré l'entreprise de négoce familiale et il a même tenté — sans grand succès — de créer une petite banque. Ami de Proudhon, il manque toutefois quelque peu de réalisme. De Ploec le perçoit bien : « *M. Beslay est un de ces*

*hommes dont l'imagination est sans contrepoids et qui se complait dans l'utopie ; il rêve de concilier tous les antagonismes qui sont dans la société, les patrons et les ouvriers, les maîtres et les serviteurs.*¹⁵ »

Beslay n'est pas capable de saisir l'importance des instruments conservés dans les serres de la banque. Pour lui, l'institution est une et indivisible et il faut la sauvegarder dans son intégralité. Il faut préserver la Banque pour maintenir la confiance : « *Une banque doit être envisagée sous un double aspect ; si elle se présente à nous sous son côté matériel par ses espèces et ses billets, elle s'impose aussi par un côté moral qui est la confiance. Enlevez la confiance, et le billet de banque n'est plus qu'un assignat.* »¹⁶ »

Beslay est cependant loin d'être le seul à penser ainsi. Pour beaucoup d'autres comme pour lui, la Banque de France est perçue comme une institution allant de soi, une institution neutre, nécessaire au bon fonctionnement de l'économie, indispensable. Y porter atteinte ne ferait qu'affaiblir la France, Paris y compris ! La Banque est intouchable parce qu'elle appartient, d'une certaine manière, au domaine du sacré.

Il faudra attendre Marx pour que les hommes politiques s'intéressent à l'économie, pour qu'ils prennent conscience de ce que l'économie est le moteur de la politique.

On comprend et l'on approuve le jugement de Marx sur la Commune, mais la lettre à Nieuwenhuis est écrite dix ans après 1871 ! Comme le précise Engels dans son introduction à la réédition de *La guerre civile en France* en 1891 : « *bien des choses [ont] été négligées que, selon notre conception d'aujourd'hui, la Commune aurait dû faire. Le plus difficile à saisir est certainement le saint respect avec lequel on s'arrêta devant les portes de la Banque de France. Ce fut d'ailleurs une lourde faute politique. La Banque aux mains de la Commune, cela valait mieux que dix mille*

otages. Cela signifiait toute la bourgeoisie française faisant pression sur le gouvernement de Versailles pour conclure la paix avec la Commune. »¹⁷ »

Les analyses socialistes sur l'illusion du réformisme, l'inévitable lutte des classes et l'urgence à s'attaquer aux privilèges des possédants n'ont pas encore cours en 1871. Les membres de la Commune sont plus proches de Proudhon que de Marx. « *Le système de la Commune et le mien se traduisent par ce mot sacré : respect de la propriété, jusqu'à sa transformation. Le système du citoyen Lissagaray aboutit à ce mot répulsif : spoliation* »¹⁸ : à la Commune, Beslay n'est certainement pas le seul de cet avis !

Les bourgeois et les versaillais se sont montrés, sur la Banque de France, plus clairvoyants que les communards. *Le Gaulois*, *Le National*, *Le Figaro*, tous les journaux conservateurs sont unanimes à s'étonner, en juin 1871, que la Banque ait été épargnée et s'en interrogent sur les raisons. En fait, la Commune a perdu une occasion unique exceptionnelle. Le 18 mars, la Banque était dans l'incapacité de se replier à Versailles : il eût fallu pour cela « *60 à 80 voitures et un corps d'armée.* »¹⁹ En avril et en mai elle était à la merci des gardes nationaux et de leurs canons. Sans un seul coup de feu, la Commune eût très bien pu nommer de nouveaux gouverneurs. Outre les lingots, le numéraire et les billets, la Banque avait en dépôt les originaux de plusieurs millions de titres et d'effets de commerce concernant près de 90 000 déposants. Quant aux grands livres de la comptabilité générale, ils semblent n'avoir existé qu'en un seul exemplaire : lors de la séance du 1^{er} juin 1871, le régent Rothschild envisage la photographie microscopique des documents, en particulier les écritures, « *afin de pouvoir les soustraire en cas d'événements semblables à ceux que nous venons de traverser* »²⁰.

L'analyse des relations entre la Commune et la Banque de France présente un intérêt d'autant plus marqué que l'on retrouve aujourd'hui la même sacralisation des banques et de la finance, le même sentiment que les problèmes économiques et financiers ne concernent que

les seuls initiés et donc la même impuissance à s'en prendre de front au système. Entre temps, les techniques de sauvegarde informatique ont apporté aux banques la sécurité qui leur manquait, tandis que le peuple a été dépossédé de ses chassepots et de ses canons !

Notes

- 1· Lettre du 22 février 1881 de Karl Marx à Nieuwenhuis.
- 2· Prosper-Olivier Lissagaray, *Histoire de la Commune de 1871*, Paris, La Découverte / Poche, 2000, p. 202.
- 3· Délégué de la Commune à la Banque de France.
- 4· Raoul Dubois, *À l'assaut du ciel, la Commune racontée*, Les éditions ouvrières, Paris, 1991, p. 296.
- 5· Éric Cavaterra, *La Banque de France et la Commune de Paris (1871)*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 56 (citant : ABF, Événement de 1870-71, Tome X, p.5 bis, (Jourde et Varlin), reçu de 150 000 francs, 22 mars 1871).
- 6· Éric Cavaterra, *Idem*, p. 88-89.
- 7· Notamment de la succursale du Mans. C'est pour assurer ces financements que Thiers avait exigé la présence de Rouland à Versailles.
- 8· Éric Cavaterra, *op. cit.*, p. 59 (citant : Procès verbal de la séance secrète du Conseil Général du 23 mars 1871).
- 9· Éric Cavaterra, *Idem*, p. 58.
- 10· Prosper-Olivier Lissagaray, *op. cit.*, p. 202.
- 11· Philippe Richer, *Charles Beslay, du canal de Nantes à Brest à la Commune de Paris*, Spézet, Keltia Graphic, 2005, p.139.
- 12· Éric Cavaterra, *op. cit.*, p. 34. Cf. aussi la note 24 : « Dans son agenda, De Ploëc note : "Les dépôts libres intéressaient 89 589 déposants. Plus de 2 millions de titres." »
- 13· Éric Cavaterra, *Idem*, p. 35.
- 14· Georges Valance, *La légende du Franc de 1360 à demain*, Paris, Flammarion, 1996, p. 197 (citant : Pierre-Lucien Moynod, *Souvenirs intimes d'un ancien chef de service de la Banque de France*).
- 15· Éric Cavaterra, *Ibid.*, p. 106.
- 16· Charles Beslay, *La vérité sur la Commune*, Bruxelles, Kistemaeckers, 1877, p. 83.
- 17· Éric Cavaterra, *Ibid.*, p. 277 (citant l'introduction d'Engels à l'édition allemande de 1891).
- 18· Charles Beslay, *op. cit.*, p. 107.
- 19· *Enquête parlementaire sur l'insurrection du 18 mars 1871*, Paris, Librairie législative Wittersheim, 1872, p. 490.
- 20· Éric Cavaterra, *Ibid.*, p. 240.

Le 150^e anniversaire de la publication des *Misérables* et le 210^e anniversaire de la naissance de Victor Hugo ont suscité de nombreuses manifestations, notamment à Besançon qui projette d'ouvrir au public la maison natale de l'écrivain.

Il y a 150 ans

Les Misérables

Dans les premiers jours d'avril 1862, paraissaient les deux premiers volumes du chef-d'œuvre de Victor Hugo. « *Immoral* », « *pro-révolutionnaire* », « *scandaleux* », titraient les journaux de l'époque. Mais ces critiques comme celles, moins virulentes, de Baudelaire et de Flaubert n'y firent rien. Le roman connut un triomphe immédiat. Ce succès ne se dément pas depuis cent-cinquante ans. Pour preuve,

Besançon.
Maison de Victor Hugo



les adaptations n'ont jamais cessé : 35 films au cinéma et 11 téléfilms, sans compter les pièces de théâtre et une comédie musicale jouée depuis trente-deux ans. Qui dit mieux ? Pour rendre hommage à Victor Hugo, sa ville natale, Besançon, a organisé, en février, de nombreux spectacles et conférences, dont celle de Robert Badinter, ancien garde



Javert (Charles Vanel)

Photographie du film de Raymond Bernard, Les Misérables, 1933 © Pathé Production

des Sceaux, sur « la conception de la justice à travers *Les Misérables* ». La municipalité envisage d'ouvrir au public la maison de l'écrivain, située dans la Grande-Rue (n° 140). À Paris, dans sa maison de la place des Vosges, on peut voir, jusqu'au 19 août, une présentation des dessins à l'encre de l'écrivain. Son titre : « *Les Arcs-en-ciel du noir : Victor Hugo* », reprend celui du livre d'Annie Le Brun qui a conçu l'exposition. Victor Hugo exigea que *Les Misérables* ne soient pas publiés en feuilleton dans les journaux, car il redoutait la censure

impériale, mais dans une édition bon marché, afin de rester accessible au plus grand nombre.

À CEUX QU'ON FOULE AUX PIEDS

« Être traduit en Europe en 1862, lorsque l'on est citoyen de cette France soumise au caprice d'un homme, Napoléon III, que l'Europe entière détestait, quel exploit ! », salue François Busnel, dans l'éditorial du magazine *Lire* de février. Mais revenons à la vie de l'écrivain. En 1848, élu député de Paris, Victor Hugo est chargé d'aller parlementer sur les barricades avec les insurgés. Député conservateur en 1849, ses idées penchent de plus en plus à gauche, comme le montre son discours sur la misère. Hugo condamne le coup d'État du 2 décembre 1851, et quitte Paris, le 11, pour se réfugier à Bruxelles. La publication de *Napoléon-le-petit*, en 1852, le chasse de Belgique et l'oblige à s'installer dans l'île de Jersey, puis à Guernesey. En 1859, l'amnistie générale rend son retour possible. Sa réponse est sans appel : « Fidèle à l'engagement que j'ai pris vis-à-vis de ma conscience, je partagerai jusqu'au bout l'exil de la liberté. Quand la liberté rentrera, je rentrerai. » Ce sera chose faite le 4 septembre 1870 avec la proclamation de la III^e République. Réélu député, mais de gauche cette fois, Hugo ne siège pas longtemps à l'Assemblée, transférée à Bordeaux. Le 6 mars 1871, il monte à la tribune pour défendre Garibaldi. Violemment insulté par la droite, il démissionne. Le 18 mars, jour du déclenchement de la Commune, le convoi funéraire de son fils Charles traverse Paris pour gagner le Père-Lachaise. À son passage, les gardes nationaux présentent les armes et démontent les barricades de la rue de la Roquette pour lui ouvrir la voie. Pendant la Commune, il tente de jouer les conciliateurs.

Après la Semaine sanglante, il offre l'asile aux communards en fuite, dans sa maison de Bruxelles. Expulsé de Belgique en juin 1871, il se réfugie à Vianden (Luxembourg) où il écrit *L'Année terrible*, qui contient ses poèmes dédiés aux insurgés : *Les Fusillés* et *À ceux qu'on foule aux pieds*. Désormais, il n'aura de cesse d'obtenir l'amnistie pour les communards emprisonnés, déportés ou réfugiés. Il aura gain de cause en 1880.

 JOHN SUTTON



Gavroche à 11 ans

Dessin à l'encre de Victor Hugo

RÉFLEXION EN PROLONGEMENT DE L'ARTICLE INTITULÉ « DES COMMUNARDS À L'ACADÉMIE FRANÇAISE ? »*

Le chapeau de présentation du texte indique une relation « erronée » d'un épisode évoqué rapidement dans l'ouvrage de Marcel Cerf, *Le d'Artagnan de la Commune* (Le Colonel Maxime Lisbonne). Episode anecdotique et postérieur de 22 ans à la Commune.

L'auteur (T.Solas) rappelle que selon un article du *Petit Parisien* du 4 juin 1893, l'ex-communard Achille Le Roy s'est travesti en « *général bolivien* » pour briguer un siège à l'Académie Française. Entreprise malicieuse, cela va sans dire. Une photographie montre trois « *académicides* » : Le Roy, assis, est entouré de Marius Tournadre, anarchiste très actif... et de Maxime Lisbonne.

Rappelons que Lisbonne, ex-communard héroïque, comédien — aux rôles multiples — et homme de cabaret drolatique, était spécialiste en canulars et travestissements. Par exemple, les serveurs de sa « Taverne du Diable » étaient costumés, par ses soins, les uns en bagnards, les autres en mouchards ! Autre exemple : Lisbonne aimait déambuler dans les rues, installé dans une petite voiture peinte en rouge et tirée par deux chevaux étiques. Assis à coté de lui, un groom, qu'il avait déguisé en forçat, était attaché au siège par une chaîne.

L'article du *Petit Parisien* (illustré) rapporte les faits qu'une « *causerie* » du *Progrès illustré de Lyon*, daté du 28 mai 1893, avait déjà relatés, « *causerie* » qui présente perfidement Maxime Lisbonne, aux côtés d'Achille le Roy : « ... le citoyen Maxime Lisbonne, ancien membre de la Commune, un de ces bohèmes forcenés et minables (sic) qui sont d'autant plus maigres que le col de leur habit est plus gras ».

Réduit à l'état d'histrion famélique, l'acteur est relégué dans des coulisses glauques par le chroniqueur Jacques Mauprat ici bien mal renseigné !

Si Marcel Cerf, historien de la Commune de Paris, en un raccourci généreux, a attribué à Lisbonne l'accoutrement de « *général bolivien* », c'est parce que le « *d'Artagnan de la Commune* » était, des trois protagonistes, le seul expert en déguisements divers. Lisbonne peut être considéré, de toute évidence, comme l'inspirateur de la bouffonnerie, Le Roy en endossant simplement le costume. Ainsi, l'écrivain Didier Daeninckx, dont le talent créatif et la rigueur dans la recherche historique ne sont plus à démontrer, s'amuse-t-il à enrichir cette joyeuse et loufoque aventure dans son dernier et excellent roman, *Le Banquet des affamés*¹, centré sur la figure de Maxime Lisbonne², Lisbonne, dont la devise était sans appel:

*Saltimbanque je suis
Saltimbanque je reste.*

 CLAUDINE CERF

* *La Commune*, n°49 (page 19)

1. Gallimard, collection Blanche.

2. Précisons que Didier Daeninckx avait déjà été inspiré par Maxime Lisbonne, dans son roman *12 rue Meckert* (Gallimard, série noire). Daeninckx vient également d'écrire un ouvrage illustré pour la jeunesse, *Louise du temps des cerises : 1871, la Commune de Paris* (Editions Rue du Monde).



BERRY

La Butte de Satory

UNE PIÈCE DE THÉÂTRE

© Patrick Martinat

Pour les 140 ans de la Commune de Paris et en partenariat avec l'association locale *Double Cœur*, la pièce *La Butte de Satory*, du dramaturge et poète Pierre Halet, a été jouée sous forme d'une lecture théâtralisée, fin novembre, dans la magnifique salle du Duc Jean de Berry à Bourges.

C'est sous la direction de Michel Pinglaut des *Amis Berrichons de la Commune* qu'une quinzaine de comédiens de plusieurs compagnies théâtrales amateurs du département du Cher ont mis en scène le texte de Pierre Halet : ce texte évoque le destin de Louis-Nathaniel Rossel, militaire de carrière et en garnison à Bourges comme colonel du génie de 1869 à 1871. Ce dernier, refusant la défaite, se mit au service de la Commune dont il devint délégué à la guerre: l'armée ne lui pardonna pas sa trahison et il fut fusillé le 28 novembre 1871 à

Satory au côté de Théophile Ferré, élu de la Commune, et Pierre Bourgeois, sergent au 45^e de ligne. Autour de personnages de fiction et historiques dont Léo Fränkel, Félix Pyat, Charles Gérardin, la lecture fit replonger l'auditoire dans les idées sociales de la Commune et l'entraîna dans un univers poétique tout en soulevant les ambiguïtés du personnage de Rossel même.

Une assistance très nombreuse applaudit chaleureusement la représentation. Notons qu'une table d'ouvrages avait été disposée avec, entre autres, la bande dessinée *Emile et Léonie, une aventure au temps de la Commune*.

Une belle soirée pour la mémoire de la Commune et en souvenir des nombreux communards berrichons, certains ayant joué un rôle très important durant les événements de 1871.

GERS

Le 140^e anniversaire de la Commune de Paris à Auch

Créé pour l'occasion, le tout jeune comité local des Amis de la Commune de Paris a été à l'initiative de nombreuses manifestations tout au long du mois de novembre 2011 dans la capitale gersoise.

Pas moins de trois expositions, deux conférences et deux spectacles ont été présentés à la population.

Tout d'abord, au *Merle Moqueur*, bar à vins-bouquiniste du centre ville et siège de notre association, une exposition sur « *la Commune en images* » a rassemblé des affiches, des journaux (originaux et reproductions) et des gravures sur le sujet. L'inauguration s'est faite en chansons avec un concert des *Fleurs du Mâle*, groupe bien connu des auscitains qui nous ont régales de leurs chansons réalistes et dansantes.

L'exposition « *Les arts pendant la Commune de Paris* » était, elle, présentée à la librairie *Les Petits Papiers* pendant une quinzaine de jours.

C'est dans ce cadre que nous avons reçu Maxime Jourdan, historien et sociologue, qui est venu présenter à une nombreuse assistance (plus de 50 personnes) son ouvrage, un des classiques de la littérature communarde : *Mes cahiers rouges, souvenirs de la Commune* de M. Vuillaume, édités pour la première fois dans leur intégralité.

Enfin, s'est tenue au Centre Cuzin (une église désaffectée) l'exposition sur « *l'histoire de la Commune de Paris* » où, pendant une semaine nous avons reçu un public nombreux et enthousiaste. Des vitrines avec des objets agrémentaient l'espace ainsi qu'une importante table de presse qui a eu beaucoup de



succès. La pétition sur la réhabilitation des communards a reçu de nombreuses signatures. Plus de 200 personnes nous ont rendu visite. Deux groupes scolaires sont également venus. Une conférence animée par Yves Lenoir sur « *l'histoire et l'œuvre de la Commune de Paris* »



est venue compléter cette manifestation. Cette dernière semaine s'est conclue par un spectacle en chanson autour de Gaston Couté qui a rassemblé plus de 80 personnes. A noter qu'une magnifique barricade avait été montée et qu'un mannequin, habillé en garde national armé de son chassepot, semblait veiller sur cet espace où flottait le drapeau rouge !

Cette première initiative a été un véritable succès. Pas moins de douze articles de presse ont rythmé ce mois de manifestations. Le public a été présent, enthousiaste et nous a encouragés dans notre démarche.

Parions que nos prochaines manifestations auront autant de succès !

 **ROBERT ABILA** - COMITÉ DU GERS

110^E ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE PROSPER-OLIVIER LISSAGARAY

Le 19 novembre 2011, le comité du Gers des Amis de la Commune de Paris a célébré l'anniversaire de la disparition de Prosper-Olivier Lissagaray (1838-1901).

Né à Toulouse, il n'en reste pas moins issu du berceau familial de Vic-Fezensac au château du Cruzat-Pimbalet, non loin d'Auch dans le Gers. Ce Gascon au tempérament fougueux, toujours prêt à poser la plume pour prendre l'épée dans un duel, occupe une place originale dans l'histoire politique de la seconde moitié du XIX^e siècle.

Journaliste, républicain, libre penseur, écrivain et acteur de la Commune de Paris (il fut un des derniers à combattre sur la dernière barricade nous dit la légende), son ouvrage sur le sujet reste une référence incontournable.

Dans le département, il dirigea *L'Avenir*, journal démocratique du Gers et des Hautes-Pyrénées.

Réunis autour de la stèle élevée en 1901 en son honneur au Jardin Ortholan, au centre ville d'Auch, une trentaine de personnes ont écouté les interventions de *la Libre Pensée du Gers* et de notre association.

Après une minute de silence dédiée aux victimes de la répression versaillaise, un hommage en chansons a été rendu aux communards. Le public s'est joint à nous pour chanter *Le Temps des cerises*, *La semaine sanglante* et bien sûr *La Commune n'est pas morte* !

Cette manifestation s'est terminée autour d'un communard et nous avons salué la mémoire de ce « Mousquetaire de la Sociale » qu'était Prosper-Olivier Lissagaray.

 **R.A.**



Rencontre avec les nouveaux adhérents

Le 28 janvier, une centaine d'adhérents amis de la Commune de Paris, dont plus de 60 ont adhéré en 2010, 2011 et 2012, ont participé à un après-midi de rencontre et de débats dans une salle aimablement prêtée par la mairie du XIV^e arrondissement de Paris. La réunion a commencé par la projection en DVD de la pièce de théâtre *Le rendez-vous du 18 mars* enregistrée sur la place de l'Hôtel-de-Ville de Paris à l'occasion du 140^e anniversaire de la Commune.

Notre présidente, Claudine Rey, a ensuite présenté notre association, son actualité, sa modernité, ses buts et ses activités pour faire connaître l'histoire, l'œuvre et les idéaux de la Commune. Puis ce fut le tour des responsables de commissions d'expliquer leur rôle, leur fonctionnement et leur travail. Plusieurs participants se sont inscrits dans ces commissions.

Le moment le plus enrichissant, ce fut bien sûr le débat avec les nouveaux adhérents, qui nous ont expliqué comment ils avaient rencontré l'association et les motivations qui les avaient poussés à y adhérer. Merci à tous ceux et toutes celles qui ont travaillé pour la réussite de cette journée, car cette rencontre a été très utile et enrichissante pour les nouveaux adhérents et pour les responsables de l'association.

 JOËL RAGONNEAU

Un banquet en chansons

Pprès de 200 convives se sont réunis dimanche 25 mars, dans le patio de la CGT, à Montreuil, pour le traditionnel banquet des Amis de la Commune de Paris.

Outre le menu préparé par notre traiteur habituel, les participants ont apprécié de pouvoir interpréter des chants aussi divers que *La Commune* que chanta Jean Ferrat, *Le Temps des cerises*, *L'internationale des travailleurs*, *L'insurgé* ou une *Internationale* qui restera dans les mémoires.

Comme à l'accoutumée, le tirage de la tombola a fait de nombreux heureux qui sont repartis avec des lots plus beaux les uns que les autres. Merci donc à notre Amie Claudine Boni, absente cette année, pour les avoir collectés.

Merci aussi à Maxime Suing pour son discours et à tous ceux qui ont participé d'une façon ou d'une autre à la préparation et à l'organisation de ce grand moment de convivialité, en particulier à la commission fêtes et initiatives (qui ne demande d'ailleurs qu'à se renforcer).

Nous sommes tous repartis avec des souvenirs plein la tête et en nous promettant de nous revoir en 2013. Vivement l'année prochaine !  JR

18 MARS 2012

La Commune à travers le XX^e arrondissement

E

n cette fraîche après-midi d'un printemps naissant, Yves Lenoir nous accueille dans le XX^e arrondissement, à Belleville qui était avant même la Commune, un village frondeur et prolétaire. À proximité du Père-Lachaise où eurent lieu les derniers combats de la Semaine sanglante, nous allons à la rencontre de grandes figures de la Commune.

MAXIME LISBONNE. Devant le 12 de la rue de Belleville, un texte d'Isabelle Kling évoque Maxime Lisbonne (1839-1905), le « d'Artagnan de la Commune », qui, en ce lieu, a ouvert un drôle de café, le 12 février 1886 ; celui qui écrivait sur ses cartes de visite : « *Maxime Lisbonne, ex-forçat de la Commune* » est une personnalité originale et un républicain convaincu partisan, dès le début de la Commune, d'une marche immédiate sur Versailles. Marcel Cerf dit à son sujet : « *Si la Commune avait eu beaucoup de défenseurs comme Maxime Lisbonne, malgré les conditions d'infériorité de lutte, le résultat final n'eût peut-être pas été le même.* »

LA BARRICADE DE LA RUE RAMPONEAU.

Passant devant le domicile de Jules Vallès en 1870, au 19 de la rue de Belleville, nous gagnons l'angle des rues de la Tourtille et Ramponeau où Aline Raimbault raconte les combats qui se sont livrés sur celle que Lissagaray estime être la « dernière » barricade. Dans le XX^e arrondissement, 76 barricades ont été dressées ; pendant la Semaine sanglante, la dizaine de milliers de Fédérés résiste le plus possible aux 120 000 versaillais.

Rue Jouye Rouve, une délégation de la mairie de l'arrondissement nous attend pour déposer une gerbe devant la plaque apposée le 18 mars

2011, en hommage à la Commune pour son 140^e anniversaire. Claudine Rey prend la parole pour rappeler les idéaux de la Commune, ses combats et demander la réhabilitation des communards.

LES RÉUNIONS RÉPUBLICAINES. Place Fréhel, Marc Lagana nous parle des réunions « républicaines » publiques qui déterminent l'orientation révolutionnaire, la progression du mouvement, et la préparation de la Commune. Pendant le siège de Paris, ces réunions s'organisent et se structurent en devenant des clubs qui prennent le nom des salles où ils se sont établis ; ainsi en est-il de la salle de bal Favier au 13 rue de Belleville, devenue club Favier.

GUSTAVE FLOURENS. Devant le 397 rue des Pyrénées, Jean-Louis Robert intervient à propos de Gustave Flourens (1838-1871), un savant athée et rationaliste qui s'est fait le chevalier rouge de la révolution. Internationaliste, franc-maçon, il va combattre en Crète avec les insurgés. Puis il devient un familier de Marx pendant son exil, en mars 1870. Elu de la Commune dans le XX^e arrondissement, il commande la XX^e légion. Il marche sur Versailles, mais il est arrêté, puis reconnu, il est assassiné d'un coup de sabre à la tête.



JEAN-BAPTISTE DUMAY. Ensuite à l'angle de la rue Jean-Baptiste Dumay, Yves Lenoir nous présente ce communard, ouvrier mécanicien des usines Schneider du Creusot, à l'initiative, avec Adolphe Assi, des puissantes grèves des mineurs et ouvriers de cette ville en 1870, avec le soutien de l'Internationale. Le 26 mars 1871, les « Républicains » du Creusot, avec Jean-Baptiste Dumay, proclament la Commune. Mais l'armée intervient mettant rapidement un terme à cette jeune Commune. Dumay s'exile en Suisse.

L'ANCIENNE MAIRIE DE BELLEVILLE. Georges Beisson intervient sur la mairie de Belleville en 1871. Elle était alors, en face du 135 rue de Belleville, au centre de la commune, mais en périphérie de l'arrondissement. Belleville est illustré par de nombreuses personnalités dont Gabriel Ranvier (1828-1879), berrichon d'origine, peintre-décorateur sur laque. Elu, le 26 mars, membre de la Commune pour le XX^e, à la

commission militaire, puis le 2 mai, élu au comité de Salut public, il est un ardent défenseur de Belleville les derniers jours de la Semaine sanglante. Condamné par contumace, en exil à Londres, d'abord proche de Marx, puis de Bakounine, il revient à Belleville pour y mourir.

JEAN ALLEMANE (1843-1935). C'est au 25 rue Levert qu'il fut arrêté le 28 mai 1871. Michel Puzelat nous parle de cet ouvrier typographe qui habite le V^e arrondissement. Le 18 mars, il fait sonner le tocsin. Il n'est pas élu de la Commune, mais préside la légion du V^e ; il fait enlever la croix du dôme du Panthéon et lui substitue un immense drapeau rouge. Il prend part à la laïcisation des établissements scolaires et songe à l'organisation d'un enseignement professionnel. Mais quand le V^e est défait, il passe dans le XX^e. Dénoncé, il est arrêté et condamné aux travaux forcés à perpétuité. Il passe sept ans au bagne, en

Nouvelle-Calédonie. A partir de 1880, son histoire se confond avec celle du mouvement ouvrier et socialiste. Il participe à la création, en 1889, la « Société fraternelle des anciens combattants de la Commune ».

ZÉPHIRIN CAMÉLINAT (1840-1932). Nous apercevons son ancien domicile au 135 rue de Belleville. Agriculteur, monteur en bronze, un des fondateurs de l'Internationale ; après s'être occupé avec Albert Theisz de la Poste, il devient directeur de la Monnaie sous la Commune. Il entretient des relations difficiles avec Charles Beslay, délégué à la Banque de France. Pour payer les dépenses de la Commune, il frappe des pièces. Il se bat sur la barricade du Château-d'Eau où il voit mourir Delescluze et Vermorel. Il est un des membres fondateurs de la Fraternelle.

D'autres événements et d'autres personnages

auraient eu leur place dans ce parcours, mais le temps nous a manqué. Que de belles rencontres en ce 18 mars 2012 : de quoi nous donner l'exemple et l'envie de lutter ! Après que nos amis ont représenté un extrait de notre pièce *Le Rendez-vous du 18 mars*, accompagnés par les artistes Malène Lamarque et Fanchon Préaux, nous avons chanté *la Commune*.

 MICHÈLE CAMUS



Les visites du Paris communard permettent d'appréhender de manière ludique et originale l'histoire et l'œuvre de la Commune de 1871 à Paris.

Visitez le Paris communard !

La visite complète dure une journée et peut être effectuée en autocar ou en utilisant les transports en commun. Des visites d'une demi-journée peuvent être organisées.

Nous commençons la visite par la butte Montmartre dans le XVIII^e arrondissement à l'endroit où a débuté la révolution du 18 mars 1871. Ce jour-là, les Montmartroises et Montmartrois,

avec Louise Michel et Théophile Ferré, animateurs des comités de vigilance des citoyennes et citoyens de l'arrondissement, s'opposent à la prise, par l'armée, des canons de la Garde nationale entreposés sur le « *Champ des Polonais* » au sommet de la butte. La foule fraternise avec les soldats. C'est le début de la Commune.

Nous visitons ensuite la place de la République, appelée alors place du Château

d'Eau, où de violents combats ont eu lieu le 25 mai 1871. A proximité, se trouvait la salle du Vauxhall, lieu de réunions républicaines à la fin de l'Empire, où fut constitué le Comité central de la Garde nationale le 15 mars 1871. La mairie du X^e arrondissement abritait le siège de l'Union des Femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés. L'Internationale siégeait tout près, rue de la Corderie. En évoquant les événements qui se sont déroulés dans ce quartier, nous rappelons les réunions populaires, l'œuvre sociale de la Commune, le rôle des femmes dans cette révolution...

L'étape suivante est le cimetière du Père Lachaise. Des combats acharnés s'y sont déroulés le 27 mai. Le lendemain, 147 communards sont fusillés au pied d'un mur appelé désormais Mur des Fédérés. Plusieurs centaines d'autres combattants sont enterrés dans la fosse commune. Le Mur des Fédérés est devenu un lieu de mémoire, d'abord de la Commune,

mais aussi des combats du XX^e siècle jusqu'à nos jours, pour la démocratie et le progrès social inspirés par la Commune de Paris.

Nous passons ensuite par la place Voltaire où les communards ont brûlé les bois de deux guillotines, le 6 avril 1871, en signe de protestation contre l'inhumanité de la peine de mort.

La place de l'Hôtel-de-Ville est au centre de l'activité de la Commune. Le comité central de la Garde nationale s'y installe au soir du 18 mars 1871 et prépare les élections du 26 mars. Dix jours plus tard, plusieurs centaines de milliers de Parisiens y acclament les quatre-vingt-huit élus de la Commune qui vont gérer la ville pendant deux mois. Avant leur vote par la Commune, les projets de décrets sont préparés par dix commissions, en liaison étroite avec les

**Visitez le Paris
communard !**



Canons de la Garde nationale
entreposés sur le « Champ des Polonais »
au sommet de la butte Montmartre.

organisations populaires : clubs, chambres syndicales, sections de l'Internationale, comités de l'Union des Femmes... L'œuvre prémonitoire de la Commune en matière de démocratie, progrès social, émancipation féminine, droits des étrangers, culture pour tous, nous interpelle encore aujourd'hui.

Derrière l'Hôtel-de-Ville, sur le mur de l'ancienne caserne Lobau, et aussi dans le jardin du Luxembourg, des plaques rappellent l'ignominie des cours prévôtales qui ont envoyé à la mort, après des simulacres de jugements, des milliers de communards.

En fonction du temps dont nous disposons, nous visitons d'autres lieux, par exemple le cimetière de Montparnasse. Un monument y a été élevé sur le lieu d'une fosse commune où plusieurs centaines de communards, exécutés sommairement, ont été inhumés.

Notre parcours communard se termine place de la Commune de Paris 1871, au sommet de la Butte-aux-Cailles, à quelques dizaines de pas du siège de notre association. Nous y évoquons l'héroïque défense des fédérés du XIII^e arrondissement commandés par le général polonais Wroblewski. Parmi les élus de la Commune de cet arrondissement, figurait l'ouvrier immigré hongrois Léo Fränkel qui a fait fonction de ministre du Travail de la Commune.

Après ce parcours dans Paris, les visiteurs ont une meilleure connaissance de l'histoire, de l'œuvre et des idéaux de la Commune. **YVES LENOIR**

Visitez le Paris communard !

Visites pour des organisations...

Les visites du Paris communard sont proposées à des sections syndicales, comités d'entreprises, établissements scolaires, associations diverses. Ces organisations louent un autocar si la visite ne se fait pas avec les transports en commun. Nous les mettons en relation avec un restaurant si la visite dure toute la journée. Les Amis de la Commune mettent un guide à la disposition des visiteurs.

Depuis le début de l'année 2012, nous avons organisé des visites pour le Comité d'Entreprise SNECMA de Châtellerault (86), les élèves des lycées Georges Brassens de Neufchâtel-en-Bray (76) et Rodin de Paris XIII^e, des retraités du SNUipp de Seine-et-Marne, et un comité de quartier de Cergy (95).

... et pour nos adhérents

La prochaine visite du Paris communard pour les adhérents de notre association aura lieu le samedi 2 juin 2012. Les conditions d'inscription figurent sur le bulletin joint à l'envoi de cette revue. Elles peuvent être fournies sur demande par téléphone, courrier ou courriel. **YL**



A

près le succès de la commémoration de l'an passé, l'événement de l'année est sans aucun doute le nouveau site de l'association, désormais accessible, et dont les coordonnées sont toujours www.commune1871.org. L'entretien a été réalisé avec le groupe de travail qui l'a conçu, à savoir Jean-Marie Baillard (documentaliste), Maxime Suing (cartographe) et Henri Blotnik (architecte système).

Notre nouveau site internet

Quelle est l'origine du projet ?

Jean-Marie : Les démarches précédentes s'étant révélées infructueuses, c'est au sein de la commission Communication qu'est né le projet de moderniser le site de l'association.

Maxime : Beaucoup de visiteurs de l'ancien site ne le trouvaient pas très bien structuré et donc assez difficile à retrouver. Aussi, nous voulions un site qui fasse référence sur la Commune grâce à une information riche et précieuse.

Henri : Un ami seul ne pouvant pas être à la fois rédacteur, graphiste et « architecte système », nous avons souhaité par conséquent évoluer vers une solution simple et performante, avec la possibilité de développements ultérieurs.

Comment le groupe de travail s'est-il formé, et quel est le rôle de chacun au sein du groupe ?

J-M : Notre groupe de travail s'est mis rapidement en place en trois mois.

H : Au sein de ce groupe, nous avons identifié différentes tâches et priorités que nous avons réparties en fonction de nos disponibilités et de nos préférences. Personnellement, Je me suis occupé de l'hébergement du site et de la mise en place de l'environnement du pilote et de travaux de graphisme.

M : Il ne faudrait pas oublier Pierre Korber qui administrait et enrichissait très régulièrement l'ancien site. Il a pris pleinement sa place dans cette démarche.

Comment la conception du projet est-elle venue ?

J-M : L'association, pour moderniser son site, était

face à un choix : soit elle faisait appel à un webmaster professionnel ce qui impliquait un coût financier important, soit elle s'appuyait sur quelques adhérents, forts en informatique et capables d'assumer la charge de travail. C'est la deuxième solution qui a été retenue avec l'arrivée dans la commission de Maxime et d'Henri. Elle a alors mené une réflexion sur la maquette à réaliser. Bien entendu, la discussion s'est appuyée sur l'existence du site d'origine et s'est achevée sur un appel à projet. J'ai alors présenté en juin 2010 un document où étaient figurés une page d'accueil et un certain nombre de rubriques. Seul à être présenté, le projet a été adopté à la fois par la commission et les responsables de l'association.

M : La ligne directrice sur laquelle nous nous sommes rapidement accordés a été de concevoir un site moderne, présentant de manière simple et structurée une information aussi riche que l'ancien site, tout en intégrant de nouveaux supports vidéo, audio, cartes...

H : Aussi, la maîtrise des outils choisis par les amis du groupe de travail a permis d'assurer notre indépendance vis-à-vis de fournisseurs de solutions toujours à adapter ou de consultants experts. La solution technique a été de choisir le logiciel libre (SPIP) et des technologies standard. Ceci a permis d'éviter de lourds coûts de licence. Nous souhaitions aussi un système permettant d'assigner différents rôles et de mettre en place un collectif travaillant sur le site comme un comité éditorial produit un journal. Chaque commission pourra par conséquent prendre en charge une section du site. Il suffit pour cela d'un

ou plusieurs administrateurs, responsables de la publication du contenu que des contributeurs enrichissent.

Essayez d'expliquer la création du site.

J-M : C'est le site de l'Institut International d'Histoire Sociale, à Amsterdam, qui a servi de base de travail. Son aspect fonctionnel a surtout retenu notre attention. De même, c'est au cours d'une réunion de la commission communication que l'idée du bandeau de la page d'accueil est née. Au mur était fixée une grande affiche de l'association qu'elle utilise lors des expositions itinérantes. Ce jour-là est née la galerie de portraits photographiques de communards.

M : Le nouveau site a été mis en place dans le souci constant de mettre en avant la richesse du contenu de l'ancien site sans perdre d'information.

H : La structuration de ce site a été conçue en continuité du site existant d'une part, de l'organisation des commissions d'autre part. Le site pilote a permis de montrer la faisabilité et la capacité à répondre aux suggestions à l'issue de plusieurs présentations, il a permis aussi de commencer à fonctionner en collectif avec une répartition des rôles, orientés vers le fonctionnement du site (système, graphisme, fonctionnalités nouvelles) ou la production de contenu ou les aspects rédactionnels. Quand notre ami Pierre, déjà webmestre du site actuel, a adopté le site pilote, cela a été un grand signal de reconnaissance de la maturité du pilote.

Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?

J-M : Il n'y a pas eu de difficulté particulière sinon qu'il nous a fallu concilier vie familiale et professionnelle avec le projet. Ceci peut expliquer le retard pris par la création du site.

H : Le temps est sûrement le facteur le plus limitant pour la réalisation des différentes tâches ou pour présenter la progression des travaux à différents amis intéressés par le sujet.

M : Deux points se sont avérés sensibles dans la mise en place du nouveau site : les disponibilités limitées des différents intervenants, pris par leurs vies professionnelles et personnelles, et les droits d'utilisation des différents éléments publiés (textes,

vidéos, musiques, photos...) pour être irréprochable en termes de propriété intellectuelle, dans ce monde où la propriété est malheureusement privée.

Quelles sont vos satisfactions au vue du résultat final et les potentialités du site ?

J-M : Il me semble que les objectifs du début sont atteints. La qualité de ce site, il me semble, repose sur trois critères, à savoir la clarté, la fonctionnalité et la convivialité pour les internautes. Il est, pour ma part, viable pour être la nouvelle vitrine de l'association. Il s'adresse à tous les publics, surtout aux jeunes et aux internautes étrangers.

H : En fait, nous disposons d'une structure de site permettant d'envisager des développements de nouvelles fonctionnalités ainsi que d'un collectif éditorial susceptible d'être démultiplié sous la coordination de notre ami Pierre. Parmi les prochains objectifs originaux, nous souhaitons réaliser, sur la base du bandeau avec multiples figures de communards proposé par Alain Frappier, une version dynamique avec liens vers la biographie des personnages présentés dans le bandeau. Nous allons aussi développer une version carte de Paris 1871 interactive. En plus le travail en commun a été vraiment agréable.

M : Le site semble un compromis intéressant entre la simplicité d'utilisation et la richesse du contenu. Mais les visiteurs seront les seuls juges et il y a fort à parier qu'il sera rapidement amené à évoluer pour prendre en compte les remarques des adhérents comme des non adhérents. Ce site est une œuvre collective, et comme nos aînés communards l'auraient certainement conçu, il nous appartient à tous !

J-M : Au final, la réussite de l'entreprise doit beaucoup au soutien du responsable de la commission, Serge Portejoie, le véritable porteur du projet, Pierre Korber, le responsable de la gestion du site historique qui a participé, de province, à la réalisation du nouveau ainsi qu'aux compétences techniques d'Henri et de Maxime.

Eugène Varlin chez les ouvriers du Livre

L' Institut CGT d'Histoire Sociale du Livre, collectivité adhérente à notre association, a célébré le 140^e anniversaire en organisant une conférence-débat en décembre sur Eugène Varlin dans la salle qui lui est dédiée à la Maison du Livre, 94 boulevard Blanqui à Paris.

Marc Norguez, syndicaliste et historien, a évoqué avec chaleur le beau parcours du communard en insistant sur le milieu familial d'artisans-relieurs depuis 1789 et sa formation sur le tas. En effet, dès sa jeunesse, Varlin adhère à une société de secours mutuel saint-simonienne et lorsqu'il sera dans le groupe des délégués relieurs à l'exposition universelle de Londres en 1862, il préférera voyager à ses frais comme d'autres camarades pour rester libre de rédiger un rapport indépendant. Varlin est déjà tout entier dans ce choix.

Il participe, puis mène des grèves lorsque la « coalition » d'ouvriers n'est plus interdite, y rencontre Nathalie Le Mel. Avidé de connaissances, il suit des cours du soir à la Sorbonne et dès 1864, il est qualifié d'élément dangereux par la police.

Il est au premier congrès de l'Internationale où proudhoniens et fouriéristes se rejoignent à Genève en septembre 1866. Après l'interdiction d'un premier journal, il prend l'initiative d'en créer un nouveau qui sera imprimé en Belgique, *La presse Ouvrière*. Mais la police bloque le passage de la frontière et



l'Internationale n'aura plus de journal. En 1868, il devient représentant de cette organisation pour Paris, ce qui lui vaut d'être emprisonné trois mois à Sainte-Pélagie.

Les sociétés ouvrières se fédèrent un an plus tard, des restaurants coopératifs s'ouvrent dans

plusieurs arrondissements avec l'aide de Nathalie Le Mel. Varlin est désigné comme secrétaire de la fédération parisienne. Lors du congrès de Bâle de l'Internationale, il se rapproche de Bakounine et se définit comme « communiste non autoritaire ». Ses activités syndicales et politiques lui valent un licenciement et il s'associe alors avec son frère devenu handicapé à la suite d'un accident du travail. Partisan du travail des femmes à salaire égal, il ouvre un atelier de couture dans le XVII^e arrondissement avec Louise Michel pendant la république en 1870.

Elu représentant de l'Internationale à la Garde nationale, il oriente cette dernière vers l'organisation de la sécurité et s'occupe personnellement du versement régulier de la solde aux Fédérés. C'est donc tout naturellement qu'il se retrouve en mai 1871, pendant la Commune, directeur général de la manutention et donc du ravitaillement.

Comme tous les internationalistes, il vote contre le Comité de salut public et se retrouve de fait un peu à l'écart. Cela ne l'empêche pas de monter sur les barricades, passant d'un arrondissement à l'autre. Place Cadet, il est reconnu par un prêtre et emmené à Montmartre où commence son calvaire jusqu'à l'exécution finale.

Le conférencier Marc Norguez prépare une biographie de Varlin qui mettra l'accent sur le rôle formateur des débats d'idées dans la période qui précéda la Commune.

 EUGÉNIE DUBREUIL

THÉÂTRE

Louise Michel écrit et cris

À sa table, Louise Michel écrit ses mémoires. Elle revoit, comme en rêve, défiler les événements marquants de sa vie mouvementée. Loin de l'image d'Épinal ou de l'icône qu'elle est parfois devenue, apparaît une Louise plus intime, une écorchée vive, une femme face à ses blessures et ses doutes. Ce spectacle a été présenté au théâtre Essaiën à Paris jusqu'au 15 avril, dans une magnifique cave voûtée qu'on imagine être, tour à tour, les souterrains du château de Vroncourt-la-Côte (Haute-Marne) où Louise a passé son enfance, puis les cachots des prisons de Versailles et d'Auberive (Haute-Marne) où elle fut détenue après la Commune.

Quelle comédienne n'a rêvé d'incarner Louise Michel ? Marie Ruggeri relève le défi avec brio et trouve le ton juste, sans pathos ni emphase. Christian Belhomme l'accompagne au piano et annonce, comme un crieur public, les principaux événements historiques : la Commune, la déportation en Nouvelle-Calédonie, la révolte des Kanaks... Une belle introduction au voyage que nous effectuerons cet automne dans la région natale de Louise Michel.  JS

UNE HISTOIRE DE LA PREMIÈRE INTERNATIONALE

Il faut saluer la parution de ce livre qui, sous une forme concise claire et bien documentée retrace l'histoire de l'AIT cette tentative inédite, « celle de l'organisation fraternelle de militants ouvriers décidés à inventer leur avenir eux-mêmes, en dépit des concurrences nationales, des guerres impérialistes et d'un capitalisme déjà mondialisé ».

Partant du projet de *Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen* du 24 avril 1793 de Robespierre, dans son article 35 qui déclare que « tous les hommes sont frères », il retrace le cheminement de l'idée de solidarité prolétarienne. Si le bureau parisien de l'Internationale n'a pu jouer un rôle décisif pendant la Commune, complètement décimé par trois procès, les internationalistes en ont été des acteurs importants.

En 1853, on compte en Grande Bretagne 4 380 réfugiés politiques venant de toute l'Europe. Ils représentent deux courants de lutte dirigés soit vers des changements révolutionnaires, soit vers la mise en place de réseaux de solidarité internationaux capable d'opposer une force organisée aux capitalistes. C'est le croisement de ces deux courants qui va engendrer la création de l'Internationale en 1864.

Les péripéties amenant la création de l'Internationale sont étudiées dans le détail, en particu-



lier le rôle de Marx dans la rédaction de l'Adresse inaugurale.

L'histoire de l'A.I.T comporte quatre périodes : 1864 -1866, une période coopérative dominée par la pensée de Proudhon ; 1866 – 1869, une période collectiviste ; 1869 – 1870, une période de lutte de classes avec de grandes grèves dans lesquelles les internationalistes sont à la pointe du combat ; de la Conférence de Londres de 1871 au Congrès de La Haye de 1872 où l'AIT entre dans une période conflictuelle.

La Conférence de Londres a été convoquée par Marx et elle se tient dans son domicile fin septembre 1871 afin de tirer les conséquences de la Commune de Paris. Va se poser le problème de l'organisation de l'AIT, de la prise du pouvoir et du rôle de l'Etat. L'échec de la Commune a été analysé par Marx, dès le 28 mai, dans l'Adresse du Conseil général de l'AIT connue sous le nom de *La guerre civile en France*.

A partir de la Conférence de Londres de septembre 1871, Marx et Bakounine s'affrontent dans un conflit qui n'est pas seulement un conflit de personnes, mais surtout une différence d'analyse sur le rôle de l'Etat, de la prise du pouvoir et de la révolution. Cet affrontement va, après le Congrès de La Haye, aboutir à l'éclatement de l'AIT et à la formation de deux Internationales, l'une dite autoritaire, l'autre anti - autoritaire qui vont disparaître toutes les deux paradoxalement à un moment où l'internationalisme se développe dans de nouveaux pays. Un ultime congrès va se tenir à Bruxelles en 1877 pour tenter de trouver une plateforme commune. C'est un échec. Les luttes politiques vont alors s'exprimer au travers des partis politiques naissants, le socialisme utopique n'est plus d'actualité. Le livre analyse les luttes depuis le congrès de Marseille de 1879 et le rôle des communards jusqu'à la formation de la II^e Internationale, fondée à Paris en 1889. On parle alors pour l'AIT de la I^{ère} Internationale.

Signalons également une abondante et très intéressante bibliographie. Ce livre est une excellente introduction à une analyse plus approfondie de l'Association internationale des travailleurs.

 DANIEL SPASSKY

L'émancipation des travailleurs. Une histoire de la Première Internationale.

Mathieu Léonard, éd. La fabrique 2011

VICTOR HUGO L'ÉLU DU PEUPLE

Pour célébrer le 210^e anniversaire de la naissance de Victor Hugo, *Le Monde* lui consacre un numéro hors-série. Dans la première partie, le journaliste Jean-François Kahn, auteur de deux essais sur Victor Hugo, retrace la métamorphose politique de l'écrivain : soutien de la monarchie, pair de France, devenu un farouche partisan de la République. « *Après Sedan et la chute de l'Empire, il pourrait se laisser confire dans son apothéose, il choisit de nouveau la lame contre le manche, démissionne, par solidarité avec Garibaldi, du parlement où il avait été porté par un vote plébiscite et, hué dans la rue, assailli par des nerfs, contraint à un nouvel exil, il s'isole totalement de son milieu, de sa classe, de l'opinion publique même, fût-ce très provisoirement, en se mettant au service des communards qu'il a blâmés vainqueurs, mais embrasse vaincus* », rappelle le fondateur de *Marianne*. Dans ce numéro hors-série paru avant les élections présidentielles, *Le Monde* a demandé aux candidats ce que représente Victor Hugo pour eux. Pas de surprise : tous sont de fervents admirateurs, même si certains d'entre eux sont bien loin d'incarner l'idéal de liberté et de justice qu'il a défendu. **15**

Numéro hors-série du journal *Le Monde*



LA REVANCHE DES COMMUNEUX

On connaît l'auteur de chansons, on sait son engagement dans les « *jours sublimes* » et en particulier lors de la « *Semaine sanglante* », on connaît moins l'écrivain. D'autant que cet essai, publié en 1886, n'avait jamais été réédité. Il ne s'agit pas ici d'un livre d'histoire, pas d'un pamphlet, mais d'un livre de souvenirs, adressé à tous ceux qui se veulent les héritiers des « *communeux* » (c'est le terme usité à l'époque, des deux côtés de la barricade).

Deux éléments de contexte : l'amnistie de 1880 (« *eh ! quoi, ce sont ceux qui ont mérité la corde qui ont la prétention de pardonner ceux qui auraient dû les pendre* ») et une commission d'enquête parlementaire mise en place par le pouvoir sitôt après les événements (« *Plus une enquête est officielle et moins elle aboutit* »). Une large part de cet ouvrage est une réfutation des conclusions de ce rapport à charge. Clément commence par une présentation des trente membres de la dite commission (présidée par le comte Daru), dont le statut et la position sociale disent assez où sont leurs intérêts. Il

réfute point par point certaines des allégations, « *répond aux calomnies* », n'hésitant pas à convoquer l'histoire à l'appui de sa démonstration (Etienne Marcel et les Etats généraux de 1356, la Révolution française dans ses péripéties, 1848). La démarche est significative d'une exigence, et de la volonté de préparer l'avenir, c'est-à-dire « *la revanche du droit et de la justice sur l'oppression et les iniquités, la Revanche [majuscule et italique de l'auteur] des exploités contre les exploités* ».

L'aspect peut-être le plus intéressant du volume, novateur si l'on se réfère à la date de publication initiale, c'est de donner à voir de l'intérieur les débats à l'Hôtel-de-Ville, en particulier autour des trois premiers décrets du 29 mars 1871 (moratoire de trois mois de loyer, abolition de la conscription, interdiction de mise à la vente des objets déposés au Mont de piété). L'auteur y montre l'impatience des uns — c'est son cas —, les scrupules des autres qui expliquent aussi le caractère dilatoire des décisions, les basses manoeuvres aussi de ceux qui n'adhèrent pas au projet du mouvement prolétaire, voire font insidieusement tout pour le saper, préparant leur revanche, ces « *républicains endormeurs* » qui furent déjà les fossoyeurs en 1848.

Le style est enlevé, le trait acerbe, la passion et la gravité s'y font entendre. Cet ouvrage se veut aussi une contribution à une ana-

lyse plus rigoureuse, revendiquant aussi la nécessaire recherche des erreurs, qui doit servir de leçon pour le futur, Clément restant animé de la certitude que « *la Commune n'est pas morte* ». Un second volume devait suivre qui n'a jamais été retrouvé, qui ne fut vraisemblablement jamais écrit. On pourra regretter que cette publication manque de quelques notes à caractère historique pour les lecteurs moins familiers de cette époque que *Les Amis de la Commune*, mais telle quelle, voilà une réédition bienvenue !

 **BERNARD BIER**

Jean-Baptiste Clément, *La revanche des communeux* (préface de François Perche) éd. Le bruit des autres, 2012

BD : DES NOUVELLES D'ÉMILIE ET LÉONIE

Une invitation au festival d'Angoulême, des signatures dans quelques librairies à Paris : c'est l'occasion pour nous de faire connaître autrement notre Commune de Paris, tout d'abord aux enfants et pourquoi pas, aux curieux ou amateurs de nouvelles bandes dessinées. Souhaitons que cela se poursuive ; c'est quand même une façon différente de faire entendre notre belle histoire et de l'inscrire dans la mémoire des jeunes.

 **ANNETTE HUET**

Jean-Noël Manthe, *Emile et Léonie, une aventure sous la commune*, éd. Le Temps des cerises, 2011



HOMMAGE À CLAUDE FLEUROT

décédé le 12 mars 2012 dans sa 73^e année

Ils sont nombreux ceux qui travaillaient avec lui dans notre association, pour défendre cet idéal des communards qui reste, finalement, le fil d'Ariane de sa vie.

Il fut parmi ceux qui durant cette sale guerre colonialiste eut le courage de refuser de porter les armes contre le peuple algérien. Pour cela, il a subi de la violence, de la répression, de l'humiliation, de longs mois d'emprisonnement sous la coupe de l'armée. Conditions brutales dont il a souffert toute sa vie.

Il était indéniablement du côté de la justice comme il l'a été dans sa vie de salarié, dans son service à l'Inspection du travail où il tenait tête aux patrons exploitateurs.

Avec nous, passionné d'histoire et particulièrement de l'histoire de la Commune, il a fait un travail remarquable, développant le service culturel de ce que nous appelons « Les Paris Communards ». Une action qui perdure puisque ce secteur qu'il a construit se développe encore.

C'est lui aussi qui, sans rechigner, se chargeait du tirage des tracts, de la préparation des dossiers mettant toutes ses forces, et même à la limite de ses forces, dans leur réalisation concrète. Par exemple, pour la confection de drapeaux, de cartes postales, il mettait à contribution, sa femme, son entourage pour finir dans les temps. Il rédigeait un texte d'inauguration, d'une exposition comme il organisait la mise sous plis.

Oui, il suffit de dire que c'était un homme bien, fidèle jusqu'au bout de ses engagements. Nous voulons dire aujourd'hui à sa femme, à sa famille, toute notre amitié.

Au nom des Amis de la Commune de Paris, nous te saluons, Claude.

La Commune

DANS CE NUMÉRO



L'événement

Nous voulons la réhabilitation des communards ! · 3

Histoire

Kabyles du Pacifique, communards
et Nouvelle-Calédonie · 4

La Commune et la Banque de France · 6

Il y a 150 ans, « *Les Misérables* » · 13

Réflexion sur « Des communards à l'Académie » · 15

Notre association

Berry · *La Butte de Satory*, théâtre · 16

Gers · Manifestations diverses · 17

Nouveaux adhérents · Banquet annuel · 19

Le 18 Mars 2012 · 20

Visitez le Paris communard ! · 22

Notre nouveau site internet · 25

Actualité

Varlin chez les ouvriers du Livre · 27

Théâtre : *Louise Michel, écrits et cris* · 28

Lectures

29-31

Une histoire de la Première Internationale

Victor Hugo, l'élu du peuple

La revanche des communeux

Hommage à Claude Fleurot · 31

Directeur de la publication : Claude Willard

Ont participé à ce numéro : Robert Abila, Jean Annequin, Georges Beisson, Bernard Bier, Michèle Camus, Claudine Cerf, Eugénie Dubreuil, Annie Gayat, Louis Gayat, Éric Leboutellier, Yves Lenoir, Joël Ragonneau, Claudine Rey, Daniel Spassky, John Sutton

Coordination : Michèle Camus · **Graphisme et iconographie :** Alain Frappier

Impression : SENPQ Partin ISSN : 1142 4524

Le prochain bulletin (51) paraîtra en septembre 2012

Date limite pour faire parvenir vos articles : 25 mai 2012



146 RUE DES CINQ-DIAMANTS 75013 PARIS · TEL : 01 45 81 60 54 · FAX : 01 45 81 47 91
amis@commune1871.org | www.commune1871.org

Ouvert du lundi au vendredi de 14 à 17 h · Bibliothèque ouverte aux adhérents le mercredi de 13 h30 à 17 h (sur rendez-vous)